



Légende

Affectation des zones

-  Zone de constructions et d'installations publiques A (nouveau)
-  Zone à aménager LE (nouvelle)
-  Zone d'extension des villages
-  Zone résidentielle R30
-  Zone d'affectation différée
-  Zone de protection de la nature
-  Aire forestière
-  Aire de jardin
-  Antenne
-  Aire de pique-nique

Dossier pour mise à l'enquête
du 14 juillet 2011

* * *

Approuvé par l'assemblée primaire

le 6.6.2011

Le Président Le secrétaire

Homologué par le Conseil d'Etat
Homologation par le Conseil d'Etat
en séance du 28 Août 2013

le Droit de sceau: Fr. 150.-

Le Président L'atteste: Le Chancelier
Le chancelier d'Etat:

